

# Taskforce Culture

Communiqué de presse de la Taskforce Culture du 3 novembre 2021

## **Deux tiers des acteurs du secteur culturel restent tributaires d'un soutien - un sondage montre les effets durables du Covid sur la culture**

**Le sondage réalisé par le bureau de recherche Ecoplan pour le compte de Taskforce Culture a analysé en octobre l'état de la culture en Suisse à la fin de la deuxième année de pandémie et a examiné ses perspectives d'avenir. Il en résulte clairement que le secteur culturel est encore très loin d'une normalisation.**

Sur la base de ces résultats sans équivoque, la Taskforce Culture appelle le Parlement à prolonger jusqu'à la fin 2022 les importantes mesures de soutien Covid - tant le dispositif propre à la culture que les instruments macroéconomiques. Un arrêt du soutien à la fin de l'année serait terriblement dommageable pour toutes celles et tous ceux qui continuent d'être touchés et relativiserait de façon inconsidérée l'aide apportée ces derniers mois. Les divers systèmes de soutien ne couvrent certes que le strict nécessaire, mais ils se révèlent efficaces et fonctionnent aujourd'hui comme hier de façon efficace.

### **Les mesures de soutien Corona étaient vitales...**

Les résultats de l'enquête montrent très clairement l'importance du dispositif mis en place par la Confédération et les cantons durant la pandémie. En 2020, les aides ont représenté pour les acteurs du milieu culturel interviewés presque un tiers de leurs revenus. En 2021, elles équivalaient encore à plus d'un quart. Toutefois, deux tiers des personnes participant au sondage ont gagné en 2020 moins de 80% que l'année précédente, et ce en tenant compte des revenus provenant des aides. Ainsi la part des travailleurs culturels dont le revenu s'élève à moins de 40'000 CHF est passée de 46% (2019) à 61% (2020) et 57% (2021). La situation extrêmement tendue se reflète également au niveau des entreprises culturelles : près de trois quarts d'entre elles indiquent que le chiffre d'affaires de l'année passée se situe sous les 80%, et pour près de la moitié même sous les 40%, de celui réalisé habituellement avant le Corona - circonstances dans lesquelles peu d'entreprises peuvent survivre sans aides. Plus drastique encore l'impact sur la (pré)vente de tickets : en 2020, elle se situait pour près de la moitié des entreprises culturelles sondées sous les 20% et les chiffres disponibles à ce jour pour l'année en cours sont à peine supérieurs. Quant aux associations culturelles, le tableau est tout aussi dramatique : en 2020, 61% de celles qui ont été sondées ont obtenu moins de 20% de leurs revenus réguliers et, durant l'année en cours, une bonne moitié d'entre elles se situent encore à ce niveau extrêmement bas.

### **... et restent essentielles - une condamnation sans équivoque des prêts remboursables**

Selon la version actuelle de la loi Covid, ces instruments, qui ont fait leurs preuves et sont souvent vitaux, disparaîtront à la fin 2021. Mais le Conseil fédéral a reconnu la nécessité de leur prolongation et l'a proposée au Parlement. Les résultats mis en avant par le sondage confirment la nécessité d'une prolongation : les chiffres montrent clairement une légère reprise pour l'année en cours, mais un secteur culturel tel qu'on l'a connu avant la pandémie n'est toujours pas en vue en 2022 : seuls 21% des travailleurs culturels interviewés disent avoir réalisé un volume de commande comparable à celui d'avant la crise Corona. Pour 23% des personnes sondées, les réservations et commandes pour l'année 2022 sont réduites de moitié en comparaison de l'année précédente et 42% d'entre elles ne réalisent que 25% du volume de commandes habituel. Certes, une légère reprise se profile pour les entreprises culturelles à l'horizon 2022 ; toutefois 45% d'entre elles s'attendent à réaliser un chiffre d'affaires n'atteignant au maximum que 80% de celui réalisé avant le Corona.

Culture de la  
Taskforce  
c/o Suisseculture  
Kasernenstrasse 23  
CH-8004 Zurich  
T +41 43 322 07 30  
<https://taskforceculture.ch>  
[taskforce@suisseculture.ch](mailto:taskforce@suisseculture.ch)

En même temps, 65% des travailleurs culturels interviewés indiquent qu'ils continueront de dépendre des mesures d'aide en 2022. Pour plus de la moitié d'entre eux, leur situation économique se détériorerait sensiblement, fortement, voire même totalement, sans les aides. Quant aux entreprises culturelles, deux tiers d'entre elles, et 58% des associations culturelles, indiquent qu'elles resteront tributaires des mesures d'aide l'année prochaine, l'accent étant mis ici surtout sur les indemnités pour perte de gain et sur les aides financières réservées aux associations du milieu culturel amateur.

La volonté de remplacer des mécanismes d'aide qui ont fait leurs preuves par un système de prêts remboursables a été condamnée sans la moindre équivoque : seules 4% des entreprises sondées et 9% des associations culturelles indiquent qu'un tel dispositif se substituant aux instruments mis en œuvre à ce jour les aiderait.

### **Le paquet de mesures fonctionnant doit être maintenu**

Le système d'aide actuel pour les acteurs du milieu culturel s'appuie sur des mesures d'ordre macroéconomique (allocation pour perte de gain Covid-19, l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail) et subsidiairement sur des mesures culturelles (indemnisation pour perte de revenus, aide d'urgence). Selon l'enquête menée par Ecoplan, 60% des travailleurs culturels touchés par les conséquences du Covid partent du principe qu'ils continuent d'avoir besoin d'une forme ou d'une autre d'allocation pour perte de gain due au coronavirus. Les allocations pour perte de gain dédommagent, entre autres, les travailleurs culturels, les organisateurs, les techniciens et les agences qui ont subi, sans qu'ils en soient nullement responsables, une importante baisse de revenus. Et c'est précisément dans ces métiers que les indépendants et les contrats de travail à durée déterminée représentent plutôt la norme que l'exception. En ce qui concerne les indemnisations pour perte de revenus, lesquelles peuvent compenser, outre les annulations concrètes, aussi les baisses du chiffre d'affaires, le sondage montre que nombreux sont ceux qui continuent de s'attendre à des limitations, à des annulations et à des reports. Cela tient d'ailleurs beaucoup au mode de fonctionnement internationalement connecté de la branche : une planification garantie de tournées continue d'être difficile, ce qui complique la tâche des entreprises culturelles tournées vers l'année à venir.

La Taskforce Culture espère avec la population et les autorités que cette pandémie et ses drastiques conséquences seront bientôt surmontées. Nous demandons maintenant au Parlement de continuer de maintenir tendu le filet de compensations qui a bien fonctionné jusqu'à présent pour notre branche, avec l'espoir qu'il sera, de mois en mois, toujours moins nécessaire. Afin qu'à l'avenir aussi nous puissions tous faire l'expérience en Suisse d'une culture aux multiples visages.

Contacts :

- Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romand du Spectacle (SSRS), +41 76 588 29 63, [anne@ssrs.ch](mailto:anne@ssrs.ch)
- Sandra Künzi, Co-Präsidentin t. Theaterschaffende Schweiz, +41 76 338 23 43, [sandra.kuenzi@tpunkt.ch](mailto:sandra.kuenzi@tpunkt.ch)
- Cristina Galbiati, Co-presidente t. Professionisti dello spettacolo Svizzera, +41 78 698 16 67, [cristina.galbiati@tpunto.ch](mailto:cristina.galbiati@tpunto.ch)

**Les membres de la Taskforce Culture:** Olivier Babel (LIVRESUISSE), Stefan Breitenmoser (SMPA – Swiss Music Promoters Association), David Burger (MMFS – MusicManagersForum Suisse), René Gerber (CinéSuisse – Dachverband der Schweizerischen Film- und Audiovisionsbranche, ProCinema – Schweizerischer Verband für Kino und Filmverleih), Regine Helbling (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Lilliana Heldner (DANSE SUISSE – Berufsverband der Schweizer Tanzschaffenden), Christian Jelk (Visarte – Berufsverband visuelle Kunst Schweiz), Sandra Künzi (t. Theaterschaffende Schweiz), Alex Meszmer (Suisseculture), Marlon Mc Neill (IndieSuisse – Verband unabhängiger Musiklabels und -produzent\*innen, SMECA – Swiss Media Composers Association), Jonatan Niedrig (PETZI – Verband Schweizer Musikclubs und Festivals), Nicole Pfister Fetz (A\*dS – Autorinnen und Autoren der Schweiz, Suisseculture Sociale), Rosmarie Quadranti (Cultura), Nina Rindlisbacher (SMR – Schweizer Musikrat), Beat Santschi (SMV – Schweizerischer Musikerverband, die Schweizer Musiker\*innengewerkschaft), Christoph Trummer (SONART – Musikschaffende Schweiz)